

DATE : LE 21 DÉCEMBRE 2023

N° 2023-29

CATÉGORIE : PLACEMENTS

À : Agents(es) généraux(ales) administrateurs(rices), agents(es) associés(ées) généraux(ales), conseillères et conseillers, agents(es) généraux(ales) et comptes nationaux

OBJET : Annonce de la limite de dépôt de 25 000 \$ dans la Catégorie Plus 2.1 pour 2024

Annonce

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer que la limite de dépôt dans les contrats Catégorie Plus 2.1 sera de 25 000 \$ en 2024. Les clientes et les clients peuvent déposer jusqu'à 25 000 \$ dans leur contrat Catégorie Plus 2.1 au cours de l'année civile 2024.

Renseignements administratifs

- La vente de nouvelles polices Catégorie Plus 2.1 a pris fin en octobre 2017.
- Les dépôts peuvent être effectués selon une combinaison :
 - de dépôts soumis à l'Empire Vie
 - de dépôts traités par le réseau FundServ
 - de dépôts traités par le portail des conseillers
 - des débits préautorisés uniques ou récurrents
 - des transferts d'autres institutions
 - de transferts d'autres polices de l'Empire Vie.
- L'Empire Vie peut en tout temps fixer une limite concernant les dépôts.

Notification à l'intention des personnes concernées

Veuillez informer les clientes et les clients de Catégorie Plus 2.1 qui pourraient être intéressés.

Compétence

Geoff Gibson, vice-président, Marketing et Développement de produits, Placements, Marchés individuels